



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS • POMPIERS
GIRONDE

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS** **DE LA GIRONDE**

15 octobre 2022 – LE PORGE
Salle des fêtes Gérard Blanc

Le samedi 15 octobre 2022, les membres de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes Gérard Blanc, à LE PORGE (33680).

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (document en annexe auquel sont joints les pouvoirs).

L'assemblée est présidée par la Commandant David BRUNNER, en qualité de Président en exercice de l'association.

Ordre du jour

- ◇ Accueil par le Chef de centre de Le Porge
- ◇ Rapport moral
- ◇ Rapport financier
- ◇ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022
- ◇ Vote sur le montant des cotisations 2023
- ◇ Proclamation des résultats des élections

Début de la séance : 9 H

La Capitaine Pauline ASO, cheffe du centre de Lacanau/Le Porge, prend la parole pour accueillir les congressistes et présenter le centre et son activité.

Le Président remercie ensuite les sapeurs-pompiers du centre du Porge pour leur aide dans l'organisation de ce congrès.

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde

Secrétariat : 56 cours du Maréchal Juin • Entrée 3 • N° 37 • 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 99 81 68 • Fax : 05 56 99 81 76 • E-mail : udsp33@gmail.com

Siège social : 22 boulevard Pierre 1^{er} • 33081 BORDEAUX CEDEX

www.udsp33.fr

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT

Après vérification et conformément à l'article 16 des statuts qui prévoit qu'au moins 100 membres actifs doivent être présents ou représentés, le quorum est atteint avec 148 membres actifs présents et 42 membres actifs représentés, soit un total de 190 membres.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.

II. RAPPORT MORAL DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Par le Commandant Frédéric PINAUD, Secrétaire Général (*cf. annexe 1*)

Le Président soumet au vote le rapport moral de l'association :

Voix « contre » : néant

Abstentions : néant

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

III. RAPPORT FINANCIER DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Par le Lieutenant Olivier DELAS, Trésorier Général (*cf. annexe 2*)

◆ Rapport financier

La présentation des comptes de l'année 2021 est faite. Les comptes de chaque commission sont passés en revue (UD, sport, secourisme, anciens, social).

Le Commandant Jérémy BERNARD du CIS Ornano et le Lieutenant Thierry PEYRONETTE du CIS Vendays Montalivet, vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021, ont donné quitus au Trésorier Général.

Total bilan : 831 802 €

Chiffre d'affaires : 459 041 €

Résultat net comptable : 77 737 €

Le Président soumet au vote le rapport financier 2021 de l'association :

Voix « contre » : néant

Abstentions : néant

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat (réserve associative) :

- Sport
- Anciens
- Social
- Festival ODP

◆ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022

Le Président procède ensuite à la désignation des deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice budgétaire 2022. Sont élus :

- Adjudant Chef Louis-Michel MARTIN – CIS CESTAS
- Lieutenant Bruno CANTELOUP – CIS CESTAS

◆ Cotisations 2023

Le Trésorier Général propose les montants de cotisations suivants pour l'année 2023 :

	Sapeurs-Pompiers / PATS	Anciens <85 ans	Anciens ≥ 85 ans	JSP
Cotisation UD	17,00 €	13,00 €	6,60 €	1,00 €

Pas d'augmentation de la cotisation, mêmes montants que l'année précédente.

Montant des cotisations au réseau associatif, pour information :

	Sapeurs-Pompiers	PATS	Anciens <75 ans	Anciens ≥ 75 ans	JSP
Cotisation UR	6,80 €	6,80 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Cotisation FD	12,05 €	7,55 €	7,31 €	7,15 €	7,40 €

Le Président soumet au vote les cotisations 2023 :

Voix « contre » : néant

Abstentions : néant

Les montants de cotisations pour 2023 sont adoptés à l'unanimité.

Le Trésorier Général fait ensuite un bilan chiffré des adhésions enregistrées en 2021 (tableaux ci-dessous).

	Au 31/12/2021
Sapeurs-Pompiers	3 390
PATS	91
JSP	808
Anciens	727
Autres	11
TOTAL	5 027

◆ Don ODP

Montant des dons récoltés par l'UDSP 33 depuis le dernier congrès, au profit de l'ODP :

13 229,60 €

IV. PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS

Par le Commandant David BRUNNER, Président (*cf. annexe 3*)

Les 10 postes d'administrateurs « SAPEURS-POMPIERS » sont pourvus par :

- BONNIN Jonathan
- BRUNET Mathieu
- BRUNNER David
- CASTEL Sébastien
- FAUX Jonathan
- FUSTER Simon
- GROUILLE Frédéric
- HENIN Nicolas
- MAURIN Lucien
- SOUDY Mathieu

Le poste d'administrateurs « PATS » est pourvu par :

- SEHLI Naïma

Le poste d'administrateurs « ANCIEN » est pourvu par :

- MIGNER Philippe

Les membres du conseil d'administration se retirent pour élire leur Président.

Après délibération, **David BRUNNER (seul candidat) est élu Président** du conseil d'administration de l'UDSP Gironde à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10h30.

Le congrès se poursuit avec :

- *Les remises de médailles (Reconnaissance fédérale + Anciens)*
- *L'accueil des autorités (Préfet, Députée, Maire, Président du SDIS, Conseiller Départemental)*
- *La cérémonie de revue des troupes et la présentation de matériels*
- *Les discours officiels (discours du Président en annexe 4)*
- *Le cocktail déjeunatoire*

Prochain Congrès Départemental :

16 septembre 2023
Saint Jean d'Ilac

Le Président,



Commandant David BRUNNER

Le Secrétaire Général,



Commandant Frédéric PINAUD

ANNEXES

au Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde du samedi 15 octobre 2022 à LE PORGE

-
- ◇ Rapport moral du Secrétaire Général
 - ◇ Rapport financier du Trésorier Général
 - ◇ Résultats des élections
 - ◇ Discours du Président
 - ◇ Feuilles d'émargement des membres présents et représentés + pouvoirs
-